

Nu- méro tarifaire		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
Arbres, n.d., savoir:				
8101-1	Pommiers.....chacun	En fr.	En fr.	3 c.
8102-1	Pruniers et cerisiers.....chacun	En fr.	En fr.	3 c.
8103-1	Poiriers, abricotiers et cognassiers.....chacun	En fr.	En fr.	9 c.
8104-1	Pêchers, y compris les pousses de juin.....chacun	En fr.	En fr.	6 c.
8205-1	Plants de vigne, plants ou racines de groseilliers.....chacun	En fr.	En fr.	2½ c.
8210-1	Plants ou racines de framboisiers, de ronces-framboi- siers et de mûriers des haies.....chacun	En fr.	En fr.	1 c.
8215-1	Racines de rhubarbe.....chacune	En fr.	En fr.	1 c.
8220-1	Griffes d'asperges.....chacune	En fr.	En fr.	¼ c.
8225-1	Plants de fraisiers.....chacun	En fr.	En fr.	¼ c.
8235-1	Arbres, arbrisseaux ou arbustes, plantes grimpan- tes ou rampantes, plants, racines et boutures, pour la reproduction ou la culture, n.d.....	En fr.	En fr.	30 p.c.
8315-1	Patates, n.d.....la livre	En fr.	En fr.	2½ c.
8505-1	Champignons conservés, n.d.....	En fr.	12½ p.c.	30 p.c.
8507-1	Champignons séchés.....	En fr.	12 p.c.	30 p.c.
	A compter du 1 ^{er} janvier 1969	En fr.	11½ p.c.	30 p.c.
	A compter du 1 ^{er} janvier 1970	En fr.	11 p.c.	30 p.c.
	A compter du 1 ^{er} janvier 1971	En fr.	10½ p.c.	30 p.c.
	A compter du 1 ^{er} janvier 1972	En fr.	10 p.c.	30 p.c.
8510-1	Truffes, fraîches, séchées ou autrement conservées....	En fr.	En fr.	30 p.c.
Légumes frais, à leur état naturel, le poids imposable devant comprendre le poids de l'emballage:				
8705-1	Choux de Bruxelles.....la livre	En fr.	3 c. ou 10 p.c. ou En fr.	3 c. ou 10 p.c. ou En fr.

La franchise s'appliquera pendant les mois de janvier, de février, de mars, d'avril, de mai et de juin.

Pendant les autres mois de la période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 16 semaines; le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.